



**ASSOCIATION
DES RIVERAINS et VILLÉGIATEURS
DE CHAMBORD**

DATE : Dimanche, le 13 août 2017
ENDROIT : Salle communautaire
RÉDIGÉ PAR : Serge Desbiens, Secrétaire

SUJET : 15^E ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ARVC

Présences

Desbiens, Serge	Président, secrétaire, trésorier
Desmeules, Louis	Vice-président
Genest, Normand	Directeur
Mercier, Germain	Directeur
St-Laurent, Sylvie	Directeur
Bolduc, Mario	Directeur
Hudon, Michel	Directeur
Côté, Henri-Paul	Directeur
Girard, Jacques	Directeur

Absence : Aucune

SUJET : 15^E ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ARVC

COMMENTAIRES ET ACTIONS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER

COMMENTAIRES ET ACTIONS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p style="text-align: center;"><u>Ordre du jour</u></p> <ol style="list-style-type: none">1. Accueil et mot de bienvenue2. Lecture et acceptation de l'ordre du jour3. Lecture et acceptation du procès-verbal du 14 août 20164. Suivi au procès-verbal du 14 août 20165. Rapport d'activité de l'ARVC de la dernière année6. Perspectives 20177. Mot du Maire de la municipalité de Chambord8. Période de questions et commentaires9. Rapport financier10. Élections11. Remerciements12. Questions diverses13. Levée de l'assemblée		

1. Accueil et mot de bienvenue

M. Serge Desbiens amorce la réunion à 09h00 à Chambord à la salle communautaire. 44 personnes y assistent.

2. Lecture et acceptation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est lu et accepté comme tel. Mme Françoise Ménard en propose l'acceptation et Mme Diane Robichaud seconde. Aucun point n'est ajouté à l'ordre du jour.

3. Lecture et acceptation du procès-verbal du 14 août 2016

Le procès-verbal est exempté de lecture considérant que ce dernier est disponible sur le site internet de l'ARVC. Mme Vicky Martel en propose l'acceptation et M. René Smith la seconde.

4. Suivi au procès-verbal du 14 août 2016

M. Desbiens fait le suivi et aucun point en particulier n'est retenu.

5. Rapport d'activité de l'ARVC de la dernière année

M. Desbiens nous présente un rapport d'activité (voir annexe ci-jointe).

Les résultats obtenus apparaissent dans le communiqué no 22 remis à la dernière réunion des délégués de chemin du 11 juin dernier.

6. Perspectives 2017

Discuté plus tôt.

7. Mot du maire de la municipalité de Chambord

M. Gérard Savard s'adresse à l'Assemblée pour une dernière fois et rappelle son implication dans l'ARVC avec la nomination des rues en villégiature, son éclairage, le retour de taxes etc... Divers sujets restent à être travaillé dans les prochaines années :

- Crédit des gouvernements à venir
- Baux de RT

8. Période de questions et commentaires

- Certains commentaires sont amenés sur la demande d'annexion à Desbiens.

9. Rapport financier

M. Serge Desbiens nous fait un résumé sur la situation financière de l'ARVC. À la fin de 2016, l'ARVC avait surplus au bilan de 697.67 \$. De plus 23 délégués de chemin sont en poste. Le bilan se retrouvera sur le site internet de l'ARVC.

M. René Smith en propose l'acceptation et M. Jacquelin Gagnon seconde.

10. Questions diverses

Aucun point est ajouté.

11. Élections

Messieurs Louis Desmeules et Germain Mercier remettent leur démission. Deux postes sont donc en élection. Mme Pauline Ménard se joint ainsi au comité exécutif. Nous procéderons donc à la recherche d'un nouveau directeur dans les prochaines semaines.

12. Remerciements

M. Serge Desbiens remercie tous les membres présents.

13. Levée de l'assemblée

La levée de la réunion a lieu à 10h20.

Annexe

Rapport d'activité 2017

1. Rétrospectives 2016

L'année 2016 a vu la municipalité dans l'obligation de mettre fin à la convention d'entretien des chemins privés suite à l'intervention du ministère des affaires municipales et de l'occupation du territoire. La convention adoptée en 2015 a été jugée non légale.

Conséquemment un nouveau règlement relatif à l'entretien des voies privées ouvertes au public par tolérance du propriétaire ou de l'occupant situées sur le territoire de la municipalité de Chambord a été élaboré dans les derniers mois et devrait faire l'objet d'une approbation du Conseil municipal dans les premiers mois de 2017. L'ARVC a participé grandement à son élaboration.

Le dossier du règlement ayant pour objet d'assurer l'efficacité environnementale et la mise aux normes des systèmes d'évacuations et de traitement des eaux usées, présents sur le territoire de la municipalité de Chambord était tout particulièrement d'actualité en 2016. En conséquence l'ARVC et la municipalité se sont concertés pour produire un rapport provenant d'un comité sur la révision de ce même règlement sur les installations sanitaires en résidence isolée. Là encore, ce rapport devrait être présenté au conseil municipal pour adoption en 2017.

2. Rétrospectives 2017

- Application du nouveau règlement d'entretien des chemins privés;
- Surveiller l'application du nouveau règlement sur l'efficacité environnementale et la mise aux normes des systèmes d'évacuation et de traitement des eaux usées ;
- Poursuivre la mise à jour de notre site internet et animer notre blogue ;
- Sensibiliser davantage les villégiateurs du rôle important joué par l'ARVC ;
- Participer à Riverains 2000 ;
- Participer au Comité consultatif ;
- Réfléchir sur les services offerts aux villégiateurs.

3. Comité consultatif (8 réunions dans la dernière année)

- 06 septembre 2016
 - Discussions sur la convention d'entretien (le MAMOT suite à une plainte d'un citoyen avise la municipalité que la convention d'entretien actuelle est illégale).
 - La municipalité s'assurera lors du premier versement en 2017 que tous les chemins ont l'argent nécessaire.
 - Discussions sur le dossier des fosses septiques (participation au comité d'analyse du règlement concernant les fosses septiques).
 - Le comité consultatif d'urbanisme et d'environnement avec un membre de l'ARVC devrait bientôt siéger.
 - L'analyse de l'eau au Marais et à Norois devrait déboucher sur une soumission en 2017.
- 17 octobre 2016
 - Présentation d'un nouveau projet de politique sur l'entretien des chemins privés.
 - Le programme Écoprêt est approuvé par le MAMOT.
- 29 novembre 2016

SUJET : 15^E ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ARVC

<ul style="list-style-type: none">○ Dans le dossier des fosses septiques, la municipalité envisage des solutions collectives.○ Poursuite des discussions sur le projet de politique sur l'entretien des chemins privés.○ Explication du nouveau rôle d'évaluation 17-18-19• 24 janvier 2017<ul style="list-style-type: none">○ Poursuite des discussions sur le projet de politique sur l'entretien des chemins privés.○ Le schéma d'aménagement de la MRC Domaine du Roy n'est toujours pas en force et ce jusqu'en octobre 2017. Ceci n'oblige pas Chambord à démontrer la problématique de salubrité publique pour amener in réseau d'aqueduc ou d'égouts. Des solutions collectives peuvent donc être envisagées.• 14 mars 2017<ul style="list-style-type: none">○ Présentation de la nouvelle version du règlement sur l'entretien des chemins privés qui devrait faire l'objet d'une approbation dans les prochaines semaines.○ Séance d'information sur la nouvelle politique planifiée pour les délégués de chemin en juillet prochain.• 20 avril 2017<ul style="list-style-type: none">○ Discussions sur le document sur l'entretien des chemins privés.○ Commentaires sur le rapport du Comité de travail sur la révision du règlement sur les installations sanitaires en résidence isolée. Ce rapport demeure en consultation.• 16 mai 2017<ul style="list-style-type: none">○ Poursuite des discussions sur le document sur l'entretien des chemins privés.○ Comité de travail sur la révision du règlement sur les installations sanitaires en résidence isolée est dissous.○ Sécurité civile concernant la crue du lac.○ Analyse du marais par la firme Environnement CA. Échantillonnage à l'été.• 20 juin 2017<ul style="list-style-type: none">○ Ce document sur l'entretien des chemins privés fera l'objet d'une présentation de la municipalité le 28 juin.○ Sous-comité de travail de l'exécutif de l'ARVC pour réviser le règlement sur les installations sanitaires en résidence isolée pour déposer ses recommandations à l'automne. <p>4. <u>Comité exécutif (7 réunions dans la dernière année)</u></p> <ul style="list-style-type: none">• 11 septembre 2016<ul style="list-style-type: none">○ Discussions sur le dossier des fosses septiques (participation au comité d'analyse du règlement concernant les fosses septiques (Jacques Girard et Normand Genest).○ Le comité consultatif d'urbanisme et d'environnement avec Michel Hudon comme représentant.○ L'analyse de l'eau au Marais et à Norois devrait déboucher sur une soumission en 2017.• 23 octobre 2016<ul style="list-style-type: none">○ Présentation du projet de politique sur l'entretien des chemins privés.• 04 décembre 2016<ul style="list-style-type: none">○ Dans le dossier des fosses septiques, la municipalité envisage des solutions collectives.○ Poursuite des discussions sur le projet de politique sur l'entretien des chemins privés.○ Explication du nouveau rôle d'évaluation 17-18-19• 29 janvier 2017<ul style="list-style-type: none">○ Poursuite des discussions sur le projet de politique sur l'entretien des chemins privés.• 19 mars 2017<ul style="list-style-type: none">○ Poursuite des discussions sur le projet de politique sur l'entretien des chemins privés.• 13 avril 2017<ul style="list-style-type: none">○ Discussions sur le document sur l'entretien des chemins privés.		
---	--	--

<ul style="list-style-type: none">○ Planification du recrutement 2017.• 21 mai 2017<ul style="list-style-type: none">○ Finalisation des documents sur le recrutement○ Discussions sur le document sur l'entretien des chemins privés.○ Formation d'un sous-comité sur les fosses septiques. <p>5. <u>Riverains 2000</u></p> <ul style="list-style-type: none">• M. Serge Desbiens nous représente à ce comité. Le vote proportionnel a été obtenu par l'ARVC ce qui nous permettra d'apporter de nouvelles propositions de travail à Riverains 2000 dont le dossier sur la conformité des fosses septiques. <p>6. <u>Dossiers majeurs</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Nouvelle politique sur l'entretien des chemins privés adopté en 2017 après de nombreuses discussions en comité consultatif.<ul style="list-style-type: none">➤ Minimum de 15% des revenus générés par la taxe foncière de la villégiature➤ En cas de bris dans les chemins, les assurances de l'entrepreneur sont de mise.➤ Les éléments de l'entretien hivernal et estival ont été améliorés. On parle d'entretien et non de construction.➤ Un fonds de réserve est prévu et pourra être reporté à l'année suivante.➤ Un montant de base est réservé pour aider les chemins sont également prévus.➤ Une demande au Mamot a été faite pour que l'entretien estival 2017 soit sur les mêmes conditions de la précédente convention d'entretien vu la courte échéance pour son application.• Règlement des fosses septiques<ul style="list-style-type: none">➤ Participation de l'ARVC au comité d'analyse.➤ Chambord est la seule à appliquer le Q2 R22.➤ On ne tient compte que des cas cotés B-.➤ M. Serge Desbiens demande si l'on s'est prononcé sur le rapport du comité.➤ Il y aurait 15% de cas avec la cote A.➤ Écoprêt ne fait pas l'unanimité.➤ Un seul délégué de chemin a répondu à la lettre sur les solutions collectives ce qui démontre la non-urgence du dossier.➤ Il faudrait plutôt une nouvelle démarche d'intervention pour que tous participent.➤ 92 cas ont été identifiés par Chambord comme n'ayant pas de dossiers à la municipalité. <p>L'ARVC est toutefois en accord avec le principe de protéger le lac.</p>		
--	--	--